

**Au 0821 10 20 30 et sur www.lassuranceretraite.fr
l'Assurance Retraite répond aux salariés du privé
concernés par le droit à l'information sur la retraite**

Paris, le 15 septembre 2009

Cet automne, plus de 4 millions de personnes vont recevoir gratuitement, dans leur boîte aux lettres, un relevé de leurs droits à retraite. L'Assurance Retraite propose un numéro de téléphone et une rubrique de dialogue sur son site pour répondre aux questions des assurés du régime général concernés par ces envois.

Entre septembre et novembre 2009,

- **les personnes nées en 1959, 1964 et 1969** vont recevoir un relevé de situation individuelle de leurs droits à retraite dans l'ensemble des régimes auxquels elles ont cotisé,
- **les personnes nées en 1952 et 1953**, outre ce relevé, recevront une estimation indicative globale du montant de leur future pension.

Une nouveauté par rapport aux campagnes d'envoi de 2007 et 2008 : le montant de la pension est indiqué année par année entre 60 et 65 ans. Cette nouvelle visibilité offerte aux assurés âgés de 56 et 57 ans permettra de mieux éclairer leur choix sur l'âge le plus opportun pour faire valoir leurs droits à la retraite.

**Pour toute question :
le 0821 10 20 30 ou www.lassuranceretraite.fr**

Pour toutes les questions que souhaiteraient poser les assurés du régime général concernés par ces envois, l'Assurance Retraite propose

- un numéro de téléphone : le 0821 10 20 30 (0,09 €/mn),
- un espace de dialogue sur le site www.lassuranceretraite.fr, rubrique « dialoguer avec nous », puis « poser une question ».

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CONTACTS PRESSE :

Béatrice de Grugillers - Tél : 01 55 45 53 36 - Mél : beatrice.de-grugillers@cnav.fr
Violaine Leyder - Tél : 01 55 45 88 93 - Mél : violaine.leyder@cnav.fr
Virginie Rault - Tél : 01 55 45 51 34 - Mél : virginie.rault@cnav.fr